

Année scolaire 2023 – 2024

Tanger, le 6 septembre 2023

NOTE AUX PARENTS

ELECTIONS DES REPRESENTANTS PARENTS AUX CONSEILS D'ETABLISSEMENT ET D'ECOLE

Madame, Monsieur,

Les représentants des parents d'élèves sont élus chaque année au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les élections auront lieu du **mardi 3 octobre à 18H00 au vendredi 6 octobre 2023 à 15h00**.

Le vote sera dématérialisé et se fera par voie électronique selon les modalités qui vous seront communiquées ultérieurement par mail.

Les déclarations de candidatures seront à déposer au plus tard le lundi 25 septembre 2023, date limite du dépôt des listes, des professions de foi et des candidatures, comprenant :

- pour le Conseil d'établissement, **4 candidats titulaires, 4 suppléants**
- pour le Conseil d'école, **15 candidats titulaires, 15 suppléants** pouvant les remplacer en cas d'indisponibilité.

Chaque parent a le droit de vote et la possibilité de se présenter. La participation du plus grand nombre d'entre vous est indispensable.

Je vous rappelle que les deux parents d'une même famille sont électeurs.

Avec mes remerciements,

Le proviseur

Jean Pierre PASQUIOU

